

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2012.

Date de convocation : 11 décembre 2012.

Publication : 20 décembre 2012

Le dix sept décembre deux mille douze, à dix neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, SRACZYK, LAMY, CARDON, MAUFROID, et Mmes FERRET, COPIGNY, LOUP HAUSCH.

Absents : MM DECK, THIEUX, TANNIERES, et Mme CUREAUX.

Ont donné procuration : M DECK à M DESMOULINS.

Secrétaire de séance : M LAMY.

Adoption du compte rendu de la séance du 07 décembre 2012.

Le procès verbal de la séance du 07 décembre 2012 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

Signature d'une convention avec l'EARL de l'Automne pour des travaux de déneigement, pour une durée de trois années.

**1. Finances : Travaux de réhabilitation du logement 3, 38 rue Maurice Thorez :
Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire.**

Monsieur le Maire explique qu'il est urgent de procéder à une réhabilitation du logement sis au rez de chaussé, coté droit, du 38 rue M Thorez.

A ce titre, il propose au conseil de solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre de la réserve parlementaire, à hauteur de 50% du montant HT des travaux estimés à 10 000 €.

Le Conseil municipal,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le programme de travaux estimé à 10 000 € HT,
Sur la proposition de Monsieur le Maire,*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** une subvention au titre de l'Etat (Réserve Parlementaire), à hauteur de **5 000 €**, représentant un taux de 50 % du montant HT estimé des travaux.

Questions et informations diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.